

Fiche technique saut à la perche en longueur

20.03.2024

Nombre	Matériel	Nombre	Personnes
3	perches	1	chef d'installation
1	ruban métrique au moins 10m	1	noter les résultats
1	fiches	1	point de réception dans la fosse de sable
1	râteau	1	ruban métrique début de la fosse
1	pelle	1	égaliser la fosse de sable
1	balai de riz		
1	sous-main et crayon		
1	chaise		
1	parasol		
1 de chaque	drapeau rouge / blanc		
1	banderole (rouleau), largeur 5cm		

1. Dispositions générales

- Avant le début du concours chaque concurrent a droit à au moins deux sauts de réglage sur l'emplacement de compétition.

Explication : le chef du concours fixe à chaque fois le nombre d'essais de réglage.

- Si le concours a commencé, les concurrents n'ont plus le droit de s'exercer,
 - d'utiliser la piste d'élan ou la zone d'appel,
 - d'utiliser les perches.
- Selon IWR un athlète peut utiliser une ou deux marques, afin de l'aider dans sa course d'élan et son appel.

2. Déroulement du concours

- Mesurez les distances et effectuer les sauts de réglage selon dispositions générales.
- Quelques minutes avant le début du concours, procéder à l'appel dans l'ordre tiré au sort.
- Appeler le/la premier/ère sauteur/euse et le/la suivant/e (par ex.: «Huber – se prépare Müller»). Durée de l'essai = 60 sec.
- Surveiller l'exécution correcte du saut.
- Toutes les longueurs de saut sont mesurées perpendiculairement depuis la marque laissée par n'importe quelle partie du corps dans la fosse de sable, marque la plus proche de la ligne d'appel. Point zéro à la marque dans la fosse de sable.
- La performance réalisée est notée en centimètres entiers réalisés sur la feuille de concours. Pour les performances situées entre deux il faut prendre le centimètre inférieur le plus proche.

3. Règles générales

- Le jury de concours peut permettre à un athlète, inscrit à une épreuve de course et à un concours de saut ou de lancer se déroulant simultanément, d'effectuer les essais dans un autre ordre, que celui prévu par le tirage au sort. Au moment où l'athlète annonce son retour, il peut effectuer son essai dans un autre ordre de passage. Les passages manqués ne peuvent pas être rattrapés.
- Quand un sauteur ou une sauteuse tarde à effectuer son essai : si aux concours de saut un essai est inutilement retardé, l'athlète peut être averti par le JA.
- La perche doit être plantée dans la fosse de saut.
- Le saut est mesuré à angle droit depuis la marque la plus proche du bord intérieur de la fosse de saut vers la piste d'élan.
- La bande tirée à 1 mètre perpendiculairement depuis le bord de la fosse de saut, représente la limite de la zone pour planter la perche (voir image).

4. Essais nuls

L'essai est nul si un athlète

- pour l'appel plante la perche sur ou à côté de la banderole de délimitation dans le sable ;
- atterrit dans la zone de planter de perche avant la banderole de délimitation ;
- prend son appel simultanément des deux pieds ;
- en retombant touche le sol en dehors de la zone de réception, dans la mesure où ce point se situe plus près de la ligne d'appel que la marque la plus proche dans le sable;
- quitte la zone de réception en la traversant après avoir effectué un saut ;

Remarque 1: L'essai n'est pas nul, si le concurrent quitte la piste d'élan à un point quelconque pendant l'élan.

Remarque 2: L'essai n'est pas nul si **après** le planter, la perche touche la banderole de délimitation pendant les sauts, mais si l'atterrissage a été effectué correctement après la marque de 1m.

5. L'installation de saut à la perche en longueur

L'installation du saut à la perche en longueur est mise en place dans une fosse de saut en longueur.

